

Joy de Rohan Chabot et Aline Chastel, une rencontre magique

L'artiste expose ses créations inspirées par la nature chez la galeriste, plus connue pour défendre les grands noms des arts décoratifs du XX^e siècle.

PAR ÉRIC JANSEN

Au début, la nouvelle en a surpris plus d'un. Une exposition de Joy de Rohan Chabot chez Aline Chastel (Paris 6^e), qui a bâti sa réputation en présentant dans sa galerie et au fil des foires le meilleur de Jean Royère, Gilbert Poillerat, Serge Roche ou encore Jean-Charles Moreux ? Quel curieux pas de côté... Mais dès le vernissage, les réserves tombaient : tout le monde était sous le charme de la poésie des créations de Joy, et les amateurs vantaient leur qualité d'exécution.

Bouts de canapé en forme de tronc d'arbre, table-souche recouverte de lierre, miroirs encadrés de branches givrées, candélabres à décor de feuilles, lanterne dans laquelle trône une chouette... la vingtaine de pièces, réalisées en bronze ou en fonte d'aluminium, dans des patines vieil or et argent, diffusaient une aura de raffinement très désirable. Pari réussi pour Aline : grâce à ses conseils avisés, Joy est entrée dans la cour des grands.

Comment est née cette collaboration ?

A. C. Une amie commune m'a parlé de Joy il y a deux ans. J'ai regardé ce qu'elle faisait et j'ai trouvé qu'il y avait des choses intéressantes.

Nous nous sommes rencontrées et à partir de cet instant, ce fut une évidence.

Pourtant, c'est très loin de ce que vous exposez d'habitude...

A. C. Oui et non, parce qu'il y a toujours chez moi un intérêt pour le merveilleux : Serge Roche, Jean-Charles Moreux, Gilbert Poillerat, Line Vautrin... Le baroque fait partie de mon univers.

Mais vous n'exposez pas de créateurs vivants, n'est-ce pas ?

A. C. Si : en 2011, j'ai présenté Marianna Kennedy, qui vit et travaille à Londres. Certaines personnes étaient surprises de cette incursion dans le XXI^e siècle, mais j'y ai pris beaucoup de plaisir. C'était comme un retour à mes premières amours. Lorsque j'étais étudiante, je voulais travailler dans le mobilier contemporain. C'est formidable d'échanger avec des artistes vivants, et cette énergie qu'ils vous apportent...

Et pour vous, Joy, cette association représente-t-elle une évolution ?

J. de R. C. Énorme ! Pour la première fois de ma vie, je suis absolument en phase avec mon

galeriste. Avant, j'exposais chez un monsieur très gentil, qui aimait ce que je faisais mais n'était pas spécialisé en arts décoratifs. Aline a un œil et, tout en soutenant mon travail, m'a guidée vers ce qui correspondait à son souhait. Beaucoup d'idées me traversent la tête, j'ai besoin d'être canalisée.

Aline vous a-t-elle parfois dit non ?

J. de R. C. Elle ne me disait pas non, mais «je ne sais pas, on va réfléchir».

A. C. Je ne l'ai pas dit très souvent. Joy a compris mon esthétique, ce que j'aime, et sans que j'aie eu besoin de le formuler, elle est entrée très naturellement dans cet univers.

Vous avez toutefois choisi de n'exposer que des pièces en bronze, dans une palette bien définie...

Pour lui donner plus de crédit ?

A. C. Il y a aussi quelques pièces en fonte d'aluminium, mais il est vrai que nous avons réfléchi à la façon de positionner le travail de Joy, afin que chacun comprenne que c'est un mobilier d'artiste, rare et précieux. Au vernissage, les gens étaient étonnés et séduits par la qualité des pièces.





⇒ Joy, avez-vous exécuté des œuvres en bronze précédemment ?

J. de R. C. Jamais de cette ampleur. La fonderie de David de Gourcuff est près de la maison, en Auvergne. Il y a une dizaine d'années, j'ai commencé à y réaliser des commandes pour des clients : miroir, consoles, tables basses, photophores... Mais je ne créais rien pour moi. Mes pièces étaient surtout en acier, que je découpais au laser, ou des peintures sur verre et des trompe-l'œil. Sans le soutien d'Aline, je n'aurais pas osé me lancer seule dans une telle aventure.

Ce sont des éditions limitées ?

J. de R. C. Oui, pour celles qui ont des moules. Des éditions de huit, plus quatre épreuves d'artiste, comme en sculpture, car ce sont des sculptures sur lesquelles on peut s'asseoir ou poser un verre. Mais elles ont une particularité : je suis présente quand elle sortent du moule et j'ajoute des feuilles, de petits détails, qui rendent la pièce différente de la précédente. Cette ultime intervention est pour moi fondamentale.

Joy de Rohan Chabot en 5 dates

1990

Exposition à l'Orangerie
du parc de Bagatelle

1991

Premiers objets réalisés
pour Lanvin

2001

Début de collaboration
avec Dior Maison

2008

Exposition «Les jardins immobiles»
au musée Jacquemart-André

2019

Exposition «L'Attrape-Rêve,
à la galerie Chastel-Maréchal,
5, rue Bonaparte, Paris VI^e,
jusqu'au 21 janvier 2020

A. C. Et je tiens absolument à ce que Joy soit présente pour les patines.

Au fond, vous n'avez pour ainsi dire que des pièces uniques ?

J. de R. C. Les consoles et les miroirs en bois brûlé sont vraiment uniques. Le bronze en fusion détruit les branches. On ne peut pas les reproduire. Concernant les chaises *Feuille d'or*, elles sont faites en acier, mais je peins le dossier et à chaque fois, même si je reproduis un motif, il est fatallement un peu différent.

Vous considérez-vous tout de même comme une designer ?

J. de R. C. Surtout pas. Je déteste l'idée de faire un dessin et qu'il soit réalisé par d'autres. À la fonderie, David de Gourcuff me répète : « Tu travailles trop, délègue un peu, donne-nous tes dessins, on a une équipe pour ça », mais jamais... Je suis une artiste.

Avec le bronze, il y a une montée en gamme. J'imagine que cela signifie aussi des prix plus élevés ?

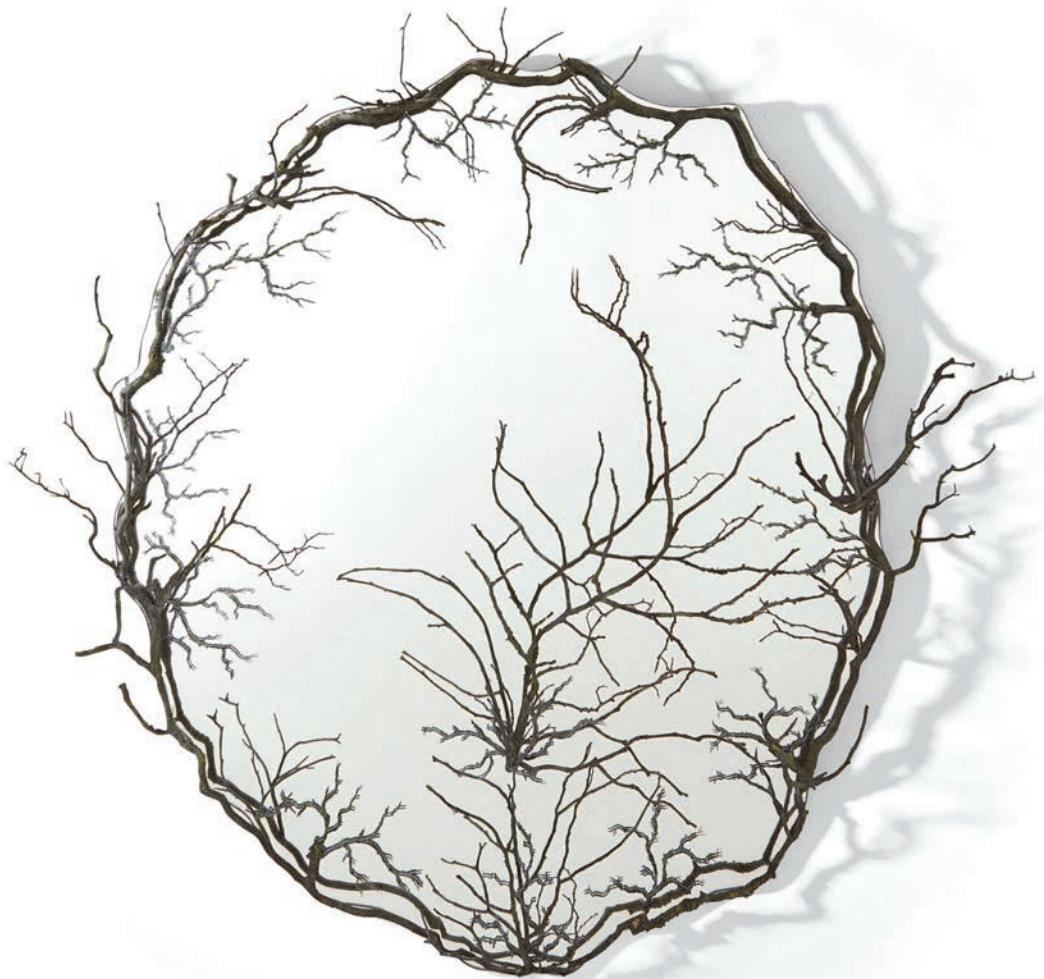
A. C. J'ai présenté à Joy la manière dont je voyais les choses, en fonction de ma connaissance du marché, pour réévaluer et intégrer ses pièces dans celui-ci, en faisant attention à ne pas créer de distorsions entre les prix pratiqués avant et les miens. J'ai tenu compte de beaucoup de facteurs, pour que cette collaboration dure et que, petit à petit, nous arrivions à créer une cote. Joy a des collectionneurs qui lui achètent des pièces depuis des années. Le travail de la galerie va consister à lui donner plus de visibilité et à élargir le nombre de ces collectionneurs.

Quelle est la fourchette des prix ?

A. C. Entre 7 500 € pour une chaise *Feuille d'or* et 50 000 € pour un paravent.

Joy, cela ne vous gêne-t-il pas d'être exposée dans une galerie d'arts décoratifs alors que vous vous considérez comme une artiste ?

J. de R. C. C'est l'éternel débat. Qu'est-ce que je fais ? De l'art décoratif. Pourquoi cela ne serait-il pas artistique ? C'est vrai qu'il y a eu des foires qui ne prenaient pas mes pièces parce qu'elles n'étaient pas considérées comme de l'art. Mais c'est en train de changer. Regardez les Lalanne ! Ils ont été totalement réhabilités. **A. C.** C'est aussi le résultat de notre travail de galeriste. Nous avons fait évoluer les critères d'appréciation. Les arts décoratifs du XX^e siècle sont regardés aujourd'hui comme de réelles créations artistiques, ce qui n'était pas le cas quand j'ai commencé dans le métier il y a vingt-cinq ans. Nous avons donné une culture à ces pièces.



Le miroir *L'Attrape-rêve*, pièce unique.

© SYLVIE CHAN-LIAT

Est-ce que l'engouement pour les Lalanne explique aussi votre intérêt pour le travail de Joy ?

A. C. Non. Je n'y ai absolument pas pensé et trouve que la comparaison n'a pas de sens. L'inspiration est la nature, certes, mais l'esthétique est très différente. Si on ne peut plus sculpter une feuille sans penser à Claude Lalanne, cela va devenir compliqué pour les artistes. Et puis, les Lalanne sont recon siderés par un marché puissant, international, dans des batailles d'enchères : ce n'est pas le même monde que celui des galeristes. Mon engagement avec Joy est juste l'envie d'une nouvelle aventure.

Je ne pensais pas aux œuvres, mais au regard de vos collectionneurs. Le goût a évolué et ils sont maintenant prêts à regarder des pièces que vous n'auriez pas montrées il y a dix ans...

A. C. Il est vrai que la création contemporaine est de plus en plus demandée, mais cela restera toujours marginal dans mon travail.

J. de R. C. Pour moi, être représentée par Aline est extraordinairement rassurant. Cela a décuplé mon envie de créer. Son soutien pour la production m'a permis de concevoir de plus grandes pièces, de peaufiner les finitions, de pousser plus loin ma recherche de l'excellence. Je suis passée dans une autre dimension. ■

Erratum :

le portrait photographique d'Anisabelle Berès-Montanari reproduit page 154 de *La Gazette* n° 43 est de David Marmier.